

A

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists, Cincinnati, USA  
ADI : Acceptable Daily Intake – USEPA  
AFSSA : Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments  
ATSDR Toxicological Profiles : US Agency for Toxic Substances and Disease Registry  
AIRAQ: Réseau de surveillance de la qualité de l'air pour la région Aquitaine

C

CI : concentration inhalée  
CIRC : centre international de recherche contre le cancer  
CIRE : Cellule InterRégionale d'épidémiologie  
CITEPA : centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique  
CMA : concentrations maximales autorisées  
COPIL : Comité de Pilotage  
COV : Composés organiques volatiles  
CSHSP : conseil supérieur d'Hygiène et de santé publique

D

DDASS : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales  
DJE : dose journalière d'exposition en mg/kg/j  
DJT : dose journalière tolérable exprimée en mg/kg/j  
DRIRE : Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement

E

EPA : Environmental Protection Agency  
ERI : Excès de Risque Individuel, probabilité d'apparition d'un excès de cancer pour un individu exposé à une dose ou une concentration de substance, durant sa vie entière  
ERU : Excès de Risque Unitaire  
ERUi : Excès de Risque Unitaire par Inhalation, correspond à la probabilité d'excès de risque cancer pour une exposition vie entière à une concentration standard de  $1 \mu\text{g}/\text{m}^3$  dans l'air ambiant  
ERUo : excès de risque unitaire par ingestion, ou probabilité d'excès de risque pour l'absorption par ingestion d'une dose exprimée en mg/kg/jour ou en  $\mu\text{g}/\text{kg}/\text{jour}$ , durant une vie entière, soit 70 ans

G

GV : guide value (valeur guide)

RBx467-4/A12977/CBxA050258	
JSu-CLD-CLy-AB	
04/05/07	Annexes

I

ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement  
INERIS : Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques, France  
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques  
InVS : Institut de Veille Sanitaire, France  
IR : indice de risque  
IRIS US-EPA : Integrated Risk Information System ; US Environmental Protection Agency

J

JECFA : Joint FAO/WHO Expert Committee on Food Additives, comité mixte d'experts OMS et ONU relatif aux additifs alimentaires et par extension aux apports de substances par cette voie

L

LOAEC : Lowest Observed Adverse Effect Critical  
LOAEL : Lowest Observed Adverse Effect Level, plus petit effet toxique observé, correspond en français à DMENO : dose minimale pour laquelle un effet nocif est observé  
LOEL : lowest observed effect level

M

MRL : Minimal Risk Level, terminologie de l'ATSDR, comprenant les MRL or. relatifs à l'exposition par voie orale et les MRL inh. Relatifs à l'exposition par voie respiratoire, avec 3 durées d'exposition possibles : acute (ac) : 1-14 jours, intermediate (int) : 15-364 jours et chronic (ch) : 365 jours et plus

N

NOAEL : No Observed Adverse Effect Level, niveau de concentration d'un polluant ou dose expérimentale n'ayant pas entraîné d'effet nocif ou adverse, correspond en français à DSENO  
NOEC : No Observed Effects Concentration  
NOEL : No Observed Effect Level

O

OMS : Organisation Mondiale pour la Santé

Q

QD : quotient de danger

RBx467-4/A12977/CBxA050258	
JSu-CLD-CLy-AB	
04/05/07	Annexes

R
---

RAIS : Risk Assessment Information System

RfC : Reference Concentration, terminologie de l'USEPA, estimation de l'exposition continue par inhalation qui ne présente pas de risque appréciable d'effets néfastes durant une vie entière ; elle est exprimée en masse de substance par m<sup>3</sup> inhalé

RfD : Reference Dose, terminologie de l'USEPA, dose exprimée en mg/kg/jour et correspondant à une absence d'effets nocifs, sur toute la durée de vie, y compris pour les populations sensibles et qui est relative à l'exposition par ingestion

S
---

Sfo : Oral Slope Factor

T
---

TDI : Tolerable Daily Intake –RIVM

TERA : Société sans but lucratif, pour le meilleur usage des données toxicologiques, USA

TLV-TWA : Threshold Limit Value-Time Weighted Average, concentration sans effet sur la santé pour une exposition répétée 8 heures par jour, 40 heures par semaine

TRD : Total Resorbierte Dosis – UBA Umweltbundesamt

U
---

UE : Union Européenne

US EPA : United States Environmental Protection Agency, agence nationale de protection de l'environnement,

V
---

VLEP : Valeur Limite d'exposition professionnelle

VTR : Valeur Toxicologique de Référence, valeur exprimée en dose journalière ou en concentration dans l'air ambiant qui matérialise une relation dose-effet dans le cas d'une exposition par l'environnement ; les VTR sont établies par diverses instances nationales ou internationales

RBx467-4/A12977/CBxA050258	
JSu-CLD-CLy-AB	
04/05/07	Annexes